

Pétitions

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député devrait se donner la peine de lire le budget. Il constaterait que le gouvernement s'est engagé à relancer vigoureusement la recherche et le développement partout au Canada sur une très grande échelle.

Pour répondre plus précisément à la question du député, je lui rappelle que nous avons dû effectivement apporter certains rajustements au programme de recherche et de développement de l'EACL, mais que nous aurons des entretiens avec les gouvernements d'autres provinces pour voir s'il n'y aurait pas moyen de collaborer dans ce domaine. Je rappelle que les volets des programmes de recherche et de développement concernant la sécurité et la santé seront maintenus.

● (1500)

L'INCIDENCE SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances puisque le premier ministre refuse de nous dire pourquoi il a rompu sa promesse. Le ministre des Finances a déclaré, dans son exposé budgétaire, qu'il entendait récompenser le succès. Comment alors peut-il justifier cette compression de 100 millions de dollars dans la recherche et le développement à l'Énergie atomique du Canada limitée, sans compter les 70 millions prélevés à même les économies de cette société? C'est surtout grâce à ses laboratoires de Chalk River, dont la renommée dépasse nos frontières, que l'EACL a gagné cet argent. Ne se rend-il pas compte qu'il provoque un autre exode de cerveaux ou tient-il vraiment à être l'auteur d'une autre histoire du genre Avro-Arrow?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a très certainement écrit cette question supplémentaire pendant que je répondais à sa première question.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons déclaré que nous travaillerions de concert avec d'autres services publics du Canada pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'exploiter collectivement le programme de recherche et de développement du réacteur Candu.

Quant à l'exode de cerveaux à l'étranger, je rappelle au député que la définition plus large que nous avons donnée de la recherche et du développement et le crédit d'impôt remboursable que nous avons prévu seront très avantageux pour nombre de sociétés canadiennes qui font de la recherche et du développement partout au Canada. Aucun gouvernement n'est allé aussi loin dans ce domaine depuis des années.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que la pétition présentée par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) le lundi 27 mai 1985 est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * * * *

M. le Président: Je suis maintenant en mesure de rendre deux décisions demandées. La première, soit celle que le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a demandée, porte sur le reportage télévisé de l'exposé budgétaire. La seconde fait suite à la plainte que le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) a formulée relativement aux propos qu'a tenus hier le ministre du Revenu national (M. Beatty).

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA RÉPONSE DONNÉE PAR M. BEATTY AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS—DÉCISION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président: Comme on me l'a demandé, j'ai examiné le compte rendu. Le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) croyait que le ministre l'avait accusé d'avoir menti. Je n'ai trouvé au compte rendu aucune accusation de ce genre et je dois dire que les propos dont le député s'est plaint n'enfreignent en rien les règles de la bienséance parlementaire.

Cependant, je profite de l'occasion pour exhorter encore une fois les députés, ainsi que je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, à respecter les règles élémentaires de la courtoisie en tout temps, et tout particulièrement au cours de la période des questions. Nous avons entendu aujourd'hui des échanges de propos qui s'écartent de ce que nous considérons tous comme le bon usage de la Chambre. Certains propos et commentaires peuvent être fort injurieux sans être pour autant antiparlementaires. Si les députés évitaient de tenir des propos injurieux, qu'ils soient antiparlementaires ou non, la qualité de nos délibérations s'en trouverait de beaucoup améliorée.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE REPORTAGE TÉLÉVISÉ DU DISCOURS DU BUDGET—DÉCISION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président: Pour pouvoir rendre une décision sur la plainte formulée par le député de Hamilton Mountain (M. Deans) au sujet du reportage télévisé du discours du budget, j'ai passé plusieurs heures à regarder les images qu'en ont données les caméras. C'est là une tâche à laquelle je n'avais pas songé au moment où j'ai accepté la présidence de la Chambre. Quoi qu'il en soit, je me vois dans l'obligation de reconnaître que le député de Hamilton Mountain a bel et bien raison et que sa plainte est fondée.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le reportage télévisé du dernier budget diffère de façon marquée et substantielle de celui de tous les budgets précédents. A ce propos, comme les députés s'y attendent naturellement, j'ai deux choses à dire. La première, c'est que j'ai porté les différences à la connaissance du Service de radio-télédiffusion. La seconde, c'est qu'à mon avis, il vaudrait mieux, pour le moment du moins, en revenir aux lignes directrices établies.